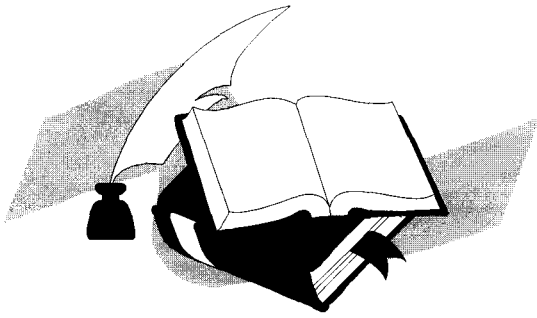




VERSEMENT 1102 W

Description globale : Arrêtés préfectoraux

Dates extrêmes : 1992

Importance matérielle : 83 articles

Service producteur : Préfecture, secrétariat général, bureau du courrier et de la coordination administrative

Service versant :

Date d'entrée : 1992-1993

Communicabilité maximum : 30 ans

Début communicabilité : 01/01/2023

Fin communicabilité :

Date de rédaction du bordereau :

N° d'entrée : 17022

Cote de l'inventaire : 1AD10 378

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1998 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

Ces expéditions d'arrêtés préfectoraux ont été versées en 1992. Elles sont rangées par direction ou bureau producteur.

La communicabilité légale a été fixée pour l'article analysé et non à la pièce pour des raisons de gestion matérielle. Par conséquent, lorsque le lecteur recherche un arrêté communicable qui se trouve inaccessible du fait de l'ensemble de l'article, le personnel des Archives départementales se chargera de la recherche en fonction des éléments que le lecteur fournira.



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-83	Arrêtés préfectoraux (copies)	1992

1102 W

N°	Descriptif	numéros d'arrêtés	communi- cabilité
1	Cabinet du Préfet	88-3535	01.01.2023
2	Idem : attribution de médailles	372-3589	" "
3	Direction départementale des Services d'incendie et de secours	42-4169	" "
4	Secrétariat général	143-3193	" "
5	Idem : Service du Personnel	3-3513	" "
6	1ère Direction - 1er Bureau	26-1629	" "
7	1ère Direction - 2e Bureau	59-646	" "
8	1ère Direction - 4ème Bureau	330	" "
9	2ème Direction - 1er Bureau	16-245	" "
10	2ème Direction - 2ème Bureau	22-512	" "
11	Direction des Affaires économiques et des finances de l'Etat	62-3657	" "
12	Bureau du Cabinet	25-1621	" "
13	Cabinet : service interministériel de défense et de protection civile	325-3999	" "
14	Service de la gestion des moyens : bureau des ressources humaines	434-4084	" "
15	Idem : bureau des moyens de l'Etat	750-3184	" "
16	Idem : bureau de la coordination administrative	4-3430	" "
17	D.A.G.C.L. : bureau des élections et de la réglementation générale	496-2931	" "

N°	Descriptif	numéros d'arrêtés	communi- cabilité
18	Idem	2932-3850	01.01.2023
19	D.A.G.C.L. : bureau des titres d'identité et des étrangers	237-3958	" "
20	Idem : bureau de la circulation automobile	576-4022	" "
21	Idem : bureau du contrôle de légalité	468-4219	" "
22	Idem : bureau du contrôle budgétaire	399-4226	" "
23	Idem : tribunal de commerce	2862	" "
24	Direction des politiques de l'Etat : 1er bureau, bureau de la programmation et des finan- ces de l'Etat	398-4208	" "
25	Direction des politiques de l'Etat : 2ème bureau, bureau de l'action économique	903-4206	" "
26	Direction des politiques de l'Etat : 3ème bureau, bureau de l'environnement	502-4199	" "
27	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt	24-1451	" "
28	Idem	1453-3034	" "
29	Idem	3044-4222	" "
30	Direction des Services vétérinaires	20-4091	" "
31	Lycée agricole départemental	37-3096	" "

N°	Descriptif	numéros d'arrêtés	communi- cabilité
32	Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes	200	01.01.2023
33	Direction départementale du travail et de l'emploi	1184-3356	" "
34	Direction des Services fiscaux	103-2173	" "
35	Direction départementale des anciens combattants & victimes de guerre	1728-4166	" "
36	Direction départementale de l'Equipeement : service du personnel	35-4202	" "
37	Idem : conseil départemental de l'habitat	3164	" "
38	Idem : fonds social urbain	3607-3609	" "
39	Idem : zone d'aménagement différé	134-3955	" "
40	Idem : zone d'aménagement concerté	2674-4001	" "
41	Idem : modalités d'application des règles générales d'urbanisme	161-4168	" "
42	Idem : occupation temporaire du domaine public	1847-3981	" "
43	Idem : occupation temporaire des propriétés privées	2655	" "
44	Idem : occupation temporaire du domaine public fluvial	258-3980	" "

N°	Descriptif	numéros d'arrêtés	communi- cabilité
45	Direction départementale de l'Equipement : retrait d'autorisa- tion d'occupation temporaire du domaine public fluvial	260	01.01.2023 " "
46	Idem : prescriptions relatives à une déclaration de travaux	2399	" "
47	Idem : reconnaissance de la limite du domaine public	2753-2758	" "
48	Idem : permis de démolir	57-4056	" "
49	Idem : refus de permis de démolir	146-4051	" "
50	Idem : permis de construire	23-4203	" "
51	Idem : refus de permis de construire	268-4090	" "
52	Idem : lotissement à usage d'habitation	614-4038	" "
53	Idem : barrière de dégel	3411	" "
54	Idem : routes nationales	440-4032	" "
55	Idem : transports exceptionnels	10-539	" "
56	Idem	540-1124	" "
57	Idem	1125-1963	" "
58	Idem	2020-2678	" "
59	Idem	2710-3402	" "
60	Idem	3514-4178	" "

N°	Descriptif	numéros d'arrêtés	communi- cabilité
61	Equipement : servitudes légales - approbation de tracé	591	01.01.2023
62	Idem : réseau électrique	596-2766	" "
63	Idem : service hydraulique	328-2461	" "
64	Idem : subdivision d'Aix-en-Othe	666-3993	" "
65	Idem : subdivision d'Arcis-sur-Aube	665	" "
66	Idem : subdivision de Bar-sur-Aube	3269	" "
67	Idem : subdivision de Bar-sur-Seine	3268	" "
68	Idem : subdivision de Nogent	3989	" "
69	Idem : subdivision de Romilly	171-3994	" "
70	Idem : subdivision de Troyes I	172-4038	" "
71	Idem : subdivision de Troyes II	667-3991	" "
72	Idem : contrat de plan Etat/région	3610-3771	" "
73	Idem : refus de stationnement de caravane	329,3679	" "
74	Idem : subventions	959-4212	" "
75	Idem : transport d'enfant debout	2796-3288	" "
76	Idem : autoroute A5	124-3419	" "
77	Idem : société anonyme de crédit immobilier	4211	" "
78	Direction départementale de la jeunesse et des sports	267-4184	" "

N°	Descriptif	numéros d'arrêtés	communi- cabilité
79	Direction régionale de la protec- tion judiciaire de la jeunesse	1155	01.01.2023
80	Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales	1-3017	" "
81	Idem	3026-4225	" "
82	Protection judiciaire	2390	" "
83	Service départemental des trans- missions et de l'informatique	1159, 3550	" "